



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES Externe

Section : Langues Kanak : Nengone

Session 2021

Rapport de jury présenté par :

Suzie BEARUNE
Présidente du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury. »

« Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes. »



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

Remerciements	4
Introduction générale	4
Rappel des modalités d'organisation des épreuves : Langues Kanak et Valences	5
Epreuves écrites d'admissibilité de la session 2021	5
Composition et traduction	5
Epreuve à options	6
Résultats et bilan de la session 2021	7
Déroulement des épreuves d'admissibilité	7



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Remerciements

En tant que présidente du concours du CAPES LK nengone, je tiens à remercier l'inspecteur général qui m'a encouragée et soutenue durant la mise en place de ce concours. Je souhaite remercier également les services du vice-rectorat qui ont facilité l'organisation des épreuves écrites et les réunions du jury. Mes remerciements sont aussi adressés à toutes les personnes qui ont accepté d'être membres du jury et qui ont contribué au travail de préparation de la réalisation du concours.

Les membres du jury se sont consacrés à remplir leur fonction. Je tiens à les remercier tout d'abord, d'avoir accepté de faire partie du jury, et ensuite, pour ceux qui ont été conviés à la réunion de délibération, d'avoir contribué à ce concours par leur impartialité et la sincérité de leur implication.

Introduction générale

Le métier d'enseignant contribue à la formation et à l'accompagnement des élèves dans leur évolution de futurs citoyens. Il s'agit également de leur donner les outils nécessaires pour la réflexion et pour l'expression. Le suivi des acquisitions des connaissances et savoirs fondamentaux des élèves par l'évaluation est également une tâche importante du métier d'enseignant.

La maîtrise de langue kanak concernée et du domaine culturel associé sont effectivement les capacités attendues et évaluées dans les épreuves de ce concours. La réflexion et l'analyse sont également des aptitudes considérées notamment pour l'organisation des idées de manière logique dans une composition en langue kanak. Concernant la traduction (thème/version) dans la deuxième partie de l'épreuve écrite en langue kanak, il s'agit d'un exercice assez complexe qui n'est pas à prendre à la légère. Il s'agit de transposer un texte écrit d'une langue à une autre, en transmettant le plus fidèlement possible les nuances de l'auteur.

Le présent rapport permet de fournir aux candidats et aux futurs candidats les attentes sur les exercices et de les aider à préparer une nouvelle candidature.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappel des modalités d'organisation des épreuves : Langues Kanak et Valences

Le Capes Langues kanak concerne les 4 langues suivantes :

- Ajië
- Drehu
- Nengone
- Paicî

Elles sont enseignées dans le second degré en Nouvelle-Calédonie. Le Capes externe section langues kanak en est à la deuxième édition et il s'agit d'une première session proposée en externe pour la langue nengone. Les épreuves du Capes externe de langues kanak se composent de deux épreuves écrites d'admissibilité : une dans une langue kanak et une dans une discipline parmi les options (valences) suivantes : français, histoire et géographie, mathématiques, anglais, espagnol.

Epreuves écrites d'admissibilité de la session 2021

Composition et traduction

Durée : 5 heures.

Coefficient 2.

L'épreuve se compose de deux ensembles :

- a) Composition en langue kanak

Une composition en langue kanak à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ ou de civilisation portant sur l'un des thèmes ou axes choisis dans l'ensemble des programmes de collège et de lycée. A cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.

Pour cette épreuve, un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

b) Traduction

Au choix du jury, une traduction en français d'un texte en langue kanak et / ou une traduction en langue kanak d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

Epreuve à options

Rappelons que, lors de l'inscription au concours, le candidat a le choix entre les options suivantes : français, histoire et géographie, mathématiques, anglais, espagnol. Le candidat passe l'épreuve écrite selon les modalités du CAPES de la discipline choisie.

Durée des épreuves

5 heures pour les options : histoire et géographie, mathématiques, anglais, espagnol,

6 heures pour l'option de français (lettres).

Coefficient 2.

Point de vigilance adressé aux lecteurs de ce rapport : à partir de la session suivante 2022, les épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission changent, les candidats devront se conformer aux nouvelles épreuves présentées sur le site :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Résultats et bilan de la session 2021

Chiffres

En 2021, il y avait 2 inscrits au concours, mais seul un candidat s'est présenté à une seule épreuve écrite d'admissibilité, celle de composition en langue kanak nengone.

	CAPES 2021
Nombre de postes ouverts au concours	1
Nombre d'inscrits au concours	2
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite de nengone	1
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite d'option	0
Nombre d'admissibles	0
Nombre d'admis	0

Les résultats chiffrés montrent que le concours du Capes en langue kanak nengone proposé en externe ne suscite pas les candidatures. Le seul candidat présent n'a pas pu continuer les épreuves écrites et surtout celle de la bivalence.

Déroulement des épreuves d'admissibilité

Les modalités des épreuves du Capes externe section langues kanak sont indiquées sur le site Devenir Enseignant du ministère de l'éducation nationale : le jury invite à s'y référer en amont.

EPREUVE ECRITE en langue kanak nengone

L'épreuve écrite en langue kanak nengone vise à évaluer la maîtrise des savoirs en langue kanak nécessaires pour la mise en œuvre d'un enseignement dans le second degré (collège et lycée). L'épreuve écrite se compose de deux parties :



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Une composition en langue kanak à partir d'un dossier constitué de documents littéraires et/ou non littéraires. Le dossier est en lien avec le programme (le thème ou un des axes des programmes du second degré).
- Une traduction réalisée à partir d'un document du dossier.

Pour cette première session, le dossier était composé de textes littéraires et non littéraires pour la composition, et un texte en français pour la traduction en kanak nengone.

Concernant la partie « composition », le dossier proposé cette session est composé de deux textes littéraires dont un est en langue kanak nengone et l'autre en français :

- « Hna ahmijoceni », dans WELEPANE W., *Aux vents des îles*, Nouméa, ADCK, 1993.
- « Précieux passé ! », dans CAMOUI Luc Enoka, *Pue Tiu : au cœur de la Parole, Poèmes et poésies kanak de la Nouvelle-Calédonie*.

Ils sont accompagnés de trois textes non littéraires en français permettant de construire l'analyse sur le sujet :

- Texte de réflexion 1 – Sébastien Lebègue, « Coutume Kanak », en partenariat avec l'Agence de Développement de la Culture Kanak-Centre Culturel Tjibaou, site : <http://www.coutume-kanak.com/>, 2013-2014.
- Texte de réflexion 2 – Wanir WELEPANE, « De l'identité d'origine à l'identité de destin : Identité kanak de demain » dans Collectif, *Chroniques du pays kanak*, Tome 4, Mutations, Editions Planète Mémo, Nouméa, 2000.
- Texte de réflexion 3 – Sénat coutumier, « La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse : l'entrée dans la modernité », *Etude menée par la Commission Education Formation du Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, 2009.

Le texte proposé pour la deuxième partie, la traduction, est un extrait de :

- *Dans le ciel splendide*, de Nicolas KURTOVITCH, 2015.

Dans la première partie de l'épreuve écrite, une question de réflexion est à traiter et la rédaction se fait en langue kanak en se servant des tournures d'argumentation et de développement de la



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

langue concernée. L'analyse et la réflexion sont primordiales, et devraient être construites de manière fluide et logique surtout pour l'enchaînement des arguments. La capacité de rédaction en langue kanak est très attendue et l'analyse s'appuie non seulement sur la prise en compte de tous les documents proposés dans le dossier, mais également sur des connaissances et expériences personnelles du candidat. Des références bibliographiques sont fournies à la fin du rapport du concours interne de 2020 (p. 12 et 13). Ce sont des documents sur lesquels il faudrait s'appuyer pour des exemples de tournures discursives en langue kanak. Ils sont accessibles en suivant ce lien : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/interne/44/3/rj-2020-CAPES-interne-lk-nengone_1359443.pdf

Il est fondamental de recourir à la proposition d'écriture faite par l'Académie des langues kanak (ALK) pour les langues kanak du concours.

Il est attendu que l'épreuve de la composition se fasse dans une langue kanak nengone de qualité, ce qui a été le cas. Dans les critères d'évaluation, le jury a pris en compte la compréhension des textes, la connaissance des outils critiques mettant en lien les documents afin de construire une analyse de sujet posé. La pertinence et la cohérence des idées sont également valorisés. Des pistes d'exploitation sont possibles en matière d'apprentissage de la langue à travers les pratiques culturelles.

Le dossier proposé permettait de s'interroger sur la permanence des éléments fondamentaux de la culture kanak hérités du passé et respectés aujourd'hui. Cette thématique est abordée dans les textes sous des angles différents mais convergents. On devait s'intéresser à ce que disent les documents de la *coutume* et de la *parole donnée*. On pouvait montrer ce que le texte *hna ahmijoceni* met au centre : les gestes et attitudes autrefois sacralisés ou respectés, le sont-ils encore de nos jours, et à quelle vision de l'avenir ce respect correspond-il ? Le jury est disposé à évaluer positivement toute réflexion fondée et nuancée, qui ne se contente pas de constats mais qui, en prenant appui sur les documents, interroge les grandes questions, ici celle de la permanence culturelle dans son lien avec la modernité.

La deuxième partie de l'épreuve écrite est consacrée à un exercice de traduction. Dans la présente session en langue kanak nengone, il s'agissait d'un texte en français à traduire en nengone.

La compréhension fine du texte source est essentielle avant de choisir les termes équivalents pour la traduction. Pour un futur enseignant en langue kanak, la traduction mot à mot n'est absolument pas acceptée. Il est attendu que les candidats fassent la preuve de leur compréhension du texte, de leur connaissance des procédés de traduction, de leur maîtrise de l'écriture, de l'orthographe et du vocabulaire du nengone. Une question d'analyse linguistique



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

et/ou culturelle est également traitée et la réponse doit être rédigée en français. La pertinence de la traduction et des procédés utilisés ainsi que de l'explication sont prises en compte. Cette partie n'a pas été traitée par le candidat présent.

Proposition de traduction en nengone du texte :

Inu thauleko ore Tibet, ke ule so ore ta guhne me ahnga : ta wec, Himalaya, Dalai Lama, wangome no Lassa [...] Inu ci canga uan ose cahman, Aten, hna ci ie bon hnei se kagu no Tahiti. Inu ci uan ore nodei hnege bon, ta ci rewerewe ne ta ci kaicaraat bon ne ore ci icatac ri pina nore ta shinua. Inu ci di inom ore se ta toeat, me inom ore nodeg, buic me ile ri nodegu no Kaledronia, inom ore eteshet om, ci menenge i Maak(o), hna sicon ore hnamenenge bon ri ta kenereken hodrihne, pina ri ta wece ri nidin ore Maak, ci huon ore ta len ore wec, ci pareu t'i ko ore ta kan ni bon co atangoni ri dan ore co pina ri se pahnamenge. Ka hna inomelei. Ore se cahmane no Moorea, hna sicon ore isoiso nore se guhnamenenge, hna te ke bon ne rekan ni bon ri yejecen ore kenu Hokule'a, co hue jew'o Nuku Hiva i so hnabeti no Marquises.

Analyse des mots soulignés :

- *hna ci ie bon hnei se kagu no Tahiti* est une proposition relative. En langue kanak nengone, la proposition relative n'a pas de pronom relatif qui l'introduit.
- *Ri pina nore ta shinua* : la traduction proposée correspond plutôt à une tournure d'une locution prépositionnelle alors qu'en français on a un groupe nominal.
- *Yejecen nore kenu Hokule'a* : il s'agit d'une relation d'appartenance, de possession.

Pour la session du Capes externe langue kanak nengone de 2021, seuls deux candidats se sont inscrits dont l'un a choisi pour option le français et l'autre l'histoire-géographie. Parmi ces deux candidats, un seul s'est présenté à l'épreuve écrite en langue kanak nengone mais ce candidat ne s'est pas présenté à l'épreuve écrite dans la discipline d'option.

De plus, la deuxième partie de l'épreuve écrite n'a pas, du tout, été traitée par le candidat, ainsi la note finale obtenue ne tient compte que de la première partie de l'épreuve.

En conséquence, aucune épreuve orale d'admission n'a pu être organisée.

En conclusion, la session du Capes externe de langue kanak nengone n'a pas eu le succès escompté, puisqu'il y a eu très peu de candidats inscrits, et que personne n'est allé jusqu'au bout des épreuves écrites. Le jury souhaite que des préparations rigoureuses permettent à l'avenir à un plus grand nombre de candidats d'affronter sereinement l'intégralité des épreuves



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

et de faire la preuve de leur bonne connaissance de la culture kanak, ainsi que de leurs capacités d'analyse, de réflexion et d'expression. La combinaison de ces aspects permettra le recrutement d'enseignants de qualité susceptibles d'offrir à leurs élèves une formation solide, précise et enrichissante.